



**BOIS-DES-FILION**

**PROMULGATION DU RÈGLEMENT N° 973.01**

Avis public est donné par la soussignée que le règlement n° 973.01 intitulé :

**RÈGLEMENT NUMÉRO 973.01 modifiant le règlement 973 concernant l'implantation des compteurs d'eau dans les industries, les commerces et les institutions**

a été adopté par le conseil municipal lors de la séance extraordinaire tenue le **1<sup>er</sup> mai 2019**, par la résolution 2019-05-245.

Ledit règlement est maintenant déposé au bureau de la greffière, situé au 375, boulevard Adolphe-Chapleau à Bois-des-Filion où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

**Fait à Bois-des-Filion, Québec, ce 6 mai 2019**

**Me Annie Chagnon,  
Greffière**